

Assemblée générale électorale de la Fédération Française des Échecs

Samedi 16 novembre 2024 | Asnières-sur-Seine (92)

Procès-verbal

Ce samedi 16 novembre 2024 s'est tenue l'assemblée générale électorale de la Fédération Française des Échecs (FFE), à Asnières-sur-Seine (92), sur convocation du Président, M. Éloi Relange, en application de la décision du comité directeur du 18 novembre 2023.

L'ordre du jour portait exclusivement sur le renouvellement du comité directeur de la FFE.

En application de l'article 6.4 des statuts de la FFE, 23 sièges sont pourvus au scrutin de liste bloquée à un tour ; les votes étant effectués à bulletins secrets.

En application de l'article 6.5 des statuts de la FFE, un siège est attribué à une représentante des arbitres et un autre siège est attribué à un représentant des entraîneurs. Ces deux représentants sont élus par leurs pairs respectifs au scrutin majoritaire simple ; les votes ont été effectués par voie électronique entre le mardi 12 novembre à 14h et le samedi 16 novembre à 16h.

Toutes les opérations se sont déroulées avec le concours des personnels fédéraux, des membres de la Commission de Surveillance des Opérations Électorales (CSOE), à savoir M^{me} Agnès Capy, M^e Manon Lefas et M. Laurent Vérat, ainsi que du secrétaire général de la FFE, M. Didier Fretel, assisté de M. Matthieu Vieira, membre du Bureau Fédéral.

Vérification des pouvoirs et enregistrement des voix

Les opérations d'enregistrement des personnes habilitées à voter sur place (présidente ou président de club, mandataires spéciaux) et la distribution des bulletins de vote incluant les procurations pouvant être détenues se sont déroulées de 12h30 à 14h20.

Présentation des candidats

Les candidats présents ont pu se présenter devant l'assemblée générale à partir de 14h30 et en direct sur la chaîne Twitch de la FFE. M. John Cappon, candidat au poste de représentant des entraîneurs, a commencé, suivi de M. Christophe Czekaj, pour la liste Renouveau 2024 et de M. Éloi Relange, pour la liste Ouverture 2024.

M^{me} Chantal Hennequin, candidate au poste de représentante des arbitres, et M. Guillaume Philippe, candidat au poste de représentant des entraîneurs, étaient absents et ont été excusés.

Votes physiques et traitement des votes par correspondance

Les votes physiques ont débuté à 15h pour s'achever à 16h conformément à la convocation. 86 porteurs de voix représentant 1526 voix et 430 clubs se sont présentés au bureau de vote tenu par M^{me} Joëlle Mourgues et M. Christian Cureau, ce qui correspond au nombre de voix et de clubs enregistrés lors de l'émargement.

Dans le même temps, le traitement des votes par correspondance a été effectué par les membres de la CSOE et par les salariés fédéraux. Ces votes par correspondance ont été livrés, dans une boîte scellée, par M^e Robert, huissier de justice à Paris. 20 votes par correspondance, en doublon de clubs ayant émargé sur place ou dont la procuration a été enregistrée sur place, ont été mis de côté. Par ailleurs, 1 vote par correspondance a été déclaré non conforme. Ont ainsi été recensées 675 voix par correspondance, représentant 232 clubs.

Au total, 662 clubs ont participé à cette élection sur 799 inscrits sur la liste électorale (soit un taux de 82,85 %), représentant 2201 voix sur un total de 2530 possibles (soit un taux de 87,00 %).

Dépouillement

Quatre tables de dépouillement furent mises en place, constituées chacune d'un membre de chaque liste, d'un salarié fédéral et d'une personne de l'assistance choisie par la CSOE, toujours sous la surveillance des membres de cette dernière, du secrétaire général, ainsi que de MM. Christophe Czekaj et Éloi Relange.

Dans le même temps, les urnes électroniques pour les deux postes spécifiques (arbitres et entraîneurs) furent ouvertes par les membres de la CSOE.

Ces opérations ont pris fin aux alentours de 17h30.

Le calcul des sièges fut ensuite effectué par le secrétaire général, aidé par MM. Éric Delmotte et Matthieu Vieira, en présence de MM. Christophe Czekaj et Éloi Relange et des membres de la CSOE.

Aucun désaccord n'a été exprimé avant la proclamation des résultats.

Proclamation des résultats

M^{me} Agnès Capy, présidente de la CSOE, a annoncé les résultats vers 18h à l'ensemble des délégués ainsi qu'en direct sur la chaîne Twitch de la FFE.

Pour le poste de représentante des arbitres qui comprenait 1474 inscrits, Mme Chantal Hennequin, seule candidate, est élue avec 625 voix (89,54 % des suffrages). 73 votes blancs ont été décomptés par ailleurs.

Pour le poste de représentant des entraîneurs qui comprenait 311 inscrits, M. John Cappon est élu avec 66 voix (54,1% des suffrages), devançant M. Guillaume Philippe qui obtient 51 voix (41,8 % des suffrages). 5 votes blancs ont été décomptés par ailleurs.

Concernant le scrutin par listes, sur 2201 voix votantes, 42 voix ont été comptabilisées comme blanches et 8 comme nulles. 2151 voix se sont donc exprimées en faveur de l'une ou de l'autre des deux listes candidates, soit 85,02 % du corps électoral.

La liste *Renouveau 2024* conduite par M. Christophe Czekaj recueille 750 voix (34,87 %), soit 4 sièges. La liste *Ouverture 2024* conduite par M. Éloi Relange recueille 1401 voix (65,13%), soit 19 sièges.

Les sièges furent attribués selon les modalités de l'article 6.4.3 des statuts de la FFE. Sont ainsi proclamés élus, au titre de la liste conduite par M. Éloi Relange :

- | | |
|----------------------------|---------------------------------|
| 1. M. Éloi Relange | 11. M. Adrien Duquesne |
| 2. Mme Laurie Delorme | 12. Mme Isabelle Mounier-Emeury |
| 3. M. Didier Pascal | 13. M. Mathieu Ternault |
| 4. Mme Loriane Lebreton | 14. Mme Amélie Séjalon |
| 5. M. Jean-Baptiste Mullon | 15. M. Sébastien Peter |
| 6. Mme Émilie Minaud | 16. Mme Caroline Coriat |
| 7. M. Jean-Pierre Lemoine | 17. M. Laurent Nouhaud |
| 8. Mme Marion Penalver | 18. Mme Maud Bauer |
| 9. M. Matthieu Vieira | 19. M. Pierre-Jean Allory |
| 10. Mme Inès Leriche | |

au titre de la liste conduite par M. Christophe Czekaj :

- | | |
|-------------------------------|------------------------|
| 1. M. Christophe Czekaj | 3. M. Éric Delmotte |
| 2. Mme Sophie Gertosio-Serena | 4. Mme Nino Maisuradze |

L'écart entre les hommes et les femmes est de 1, avec au total 13 hommes et 12 femmes élus en incluant la représentante des arbitres et le représentant des entraîneurs, suivant l'article 7.1 des statuts.

M. Éloi Relange est donc élu Président de la Fédération Française des Échecs en application de l'article 9.1 des statuts de la FFE, pour les 4 prochaines années.

Après que la parole a été donnée à MM. John Cappon et Christophe Czekaj, le Président élu Éloi Relange a invité les nouveaux élus à se réunir afin d'élire les membres du bureau fédéral avant de lever la séance à 18h.

Le Président de la FFE,
Éloi RELANGE



La Secrétaire Générale de la FFE,
Loriane LEBRET

